

**Projet de territoire Seugne
Atelier du jeudi 8 octobre 2020
à Jonzac (17)**

Observations des garants CNDP

- . **Lieu de l'Atelier :** Mairie de Jonzac (17)
- . **Durée de la réunion :** Accueil à 13h45 Ouverture à 14h - fin de la réunion : 17h15 - **durée : 3h30**
- . **Invités :** grand public sur inscriptions préalables sur le portail internet du PTGE Seugne/SAGE Seugne : **22 inscrits, 20 présents** - répartis autour de 6 tables,
 - . 3 organisateurs/ animateurs issus à la fois des porteurs de projets (EPTB Charente, SYRES17) et Ifree,
 - . Garants CNDP : Gilles Faure y participe également (Walter Acchiardi, absent excusé).

. **Objectif :**

- Elargir la concertation du PTGE au-delà des instances officielles à l'ensemble des acteurs de l'eau et des habitants du bassin de la Seugne,
- Contribuer au diagnostic du PTGE Seugne,
- Produire et partager collectivement une liste de problématiques liées à l'eau sur le territoire du bassin de la Seugne.

. **Comment ?**

- Sous forme d'un Atelier de travail par petits groupes autour de 3 tables différentes de respectivement 6, 6 et 5 participants, puis synthèse commune,
- Produire « une liste de problèmes liés à la quantité/qualité d'eau dans les territoires du bassin de la Seudre » identifiées par les participants,
- Mettre en place une réflexion, une production individuelle, spécifique à chacun des participants et partagée par sous groupe,
- Enchaîner sur un travail de groupe débouchant sur une restitution et une production collective.

. **Avec qui ?**

- Grand public sur inscription préalable sur le portail internet du PTGE, issu de différents usagers ou acteurs du territoire : agriculteurs/viticulteurs, associations, représentants syndicats en relation avec l'eau, la pêche, élus, administrations, ASA, établissements publics (voir liste établie par les organisateurs et paraphée par les participants).

. **Animation :** EPTB (Marine Dugué chargée de projet), SYRES 17 (Clément Béracochéa chargé de projet), IFREE (Marie Eraud, appui organisation-animation).

Déroulement de l'Atelier :

- . Présentation sous forme de diaporama commenté (1 exemplaire papier est remis à chacun),
- . Rappel de l'état d'avancement du processus et les éléments de connaissance actuels (périmètre, état des lieux, éléments de diagnostic provisoire) : Il nous apparaissent synthétiques, clairs et éclairants, suffisamment détaillés et compréhensibles,
- . Les travaux pour déterminer les principales problématiques liées à l'eau, sont organisés par groupes de 5 à 6 personnes répartis et « équilibrés » par les organisateurs,
- . Chaque « table » est invitée à déterminer et partager progressivement, individuellement puis pour chaque « table », les problématiques principales en lien avec l'eau qu'ils identifient sur la base des connaissances acquises.
- . Les réponses apportées aux questions des participants nous apparaissent également simples, claires et complètes.

Conclusion / clôture : L'Atelier se termine vers 17h15, après une durée totale de plus de 3h00, à un rythme assez soutenu (avec une seule petite interruption de 5' en milieu de séquence), sans pouvoir néanmoins parcourir l'ensemble des étapes prévues et terminer l'exercice de mise en commun collective. Ce qui est un manque assez regrettable par rapport à l'objectif visé.

. **Observations des garants :** *Le nombre de participants (20 / 24 inscrits) est comparable aux Ateliers ayant eu lieu pour le bassin de la Seudre (une vingtaine de personnes). Il reste néanmoins assez faible au regard des objectifs visés et de l'importance d'une participation plus forte. Le renforcement de l'information préalable apparaît important et indispensable, par le biais des différents outils possibles (portail internet, journaux, flyers, bulletins municipaux, affichages...),*

. *Comme indiqué précédemment, les participants présents se sont préalablement inscrits sur le portail internet du PTGE et non pas à partir de la liste des représentants identifiés au titre de la CLE « élargie », comme cela a été le cas pour les Ateliers « Seudre ». Nous pouvons donc considérer que les participants sont issus du « grand public », ce qui doit être souligné et salué.*

. Les conditions matérielles (grande salle modulable, commentaires s'appuyant sur un diaporama très synthétique et lisible de loin, tables de travail par groupe séparées,...) nous apparaissent satisfaisantes et adaptées au contexte sanitaire de la pandémie (distanciation, masque obligatoire, produit hydro-alcoolique, aération de la salle...).

. Après avoir excusé W.Acchiardi, Gilles Faure (garant) propose 2 rectificatifs :

1 – Plutôt que « liste exhaustive des problématiques » évoquée dans la diapo N°2, il faut préciser que cette liste est établie par les participants à ce groupe de travail et ne peuvent pas viser à l'exhaustivité dans le temps imparti (qui s'est d'ailleurs avéré trop court). Elles viendront compléter les éléments du diagnostic déjà constitués,

2 - contrairement à l'intitulé de la diapo N°5, les garants ne font pas partie de « l'équipe d'animation », mais sont des tiers extérieurs à la maîtrise d'ouvrage, observateurs du processus sur lequel ils émettent des observations et des recommandations (mise en ligne sur le portail internet du PTGE). Il serait donc plus adapté de séparer la diapositive en 2 cadres bien identifiés précisant le rôle spécifique des garants indépendants de la maîtrise d'ouvrage du processus.

. Soulignons que ces travaux en sous groupes, ces mises en commun, dynamiques et constructifs permettent des échanges intéressants au-delà des postures habituelles, une meilleure connaissance inter-personnelle et des pistes de résolutions...inespérées des différentes approches en présence, qui doivent, à notre sens, être favorisées et développées,

. Gilles Faure rappelle également la demande des garants de mettre en ligne les principales informations relatives à ces travaux en Ateliers en cours. Au-delà de l'information pour tous, cela peut également motiver des personnes à s'exprimer voire à participer en plus grand nombre au processus.

. Il faut aussi regretter que le temps imparti n'a pas été suffisant pour aller au bout de l'exercice proposé, sans doute également du fait d'un nombre élevé d'étapes proposées pour respecter la progressivité des « consignes » dans l'objectif de déterminer les problématiques principales retenues par l'ensemble du groupe. Mais aussi du temps nécessaire (et important à intégrer) pour que chacun puisse s'exprimer et partager son point de vue en l'explicitant.

Il conviendrait d'en tirer des enseignements utiles pour le prochain Atelier du 15 octobre pour le PTGE Charente aval à Chaniers.

. Ceci mettant en exergue, d'un autre côté, l'intérêt de tels exercices pour les participants et l'ouverture à un public plus large, dont nous soulignons à nouveau le grand intérêt.

Gilles Faure pour les garants CNDP
en coordination avec Walter Acchiardi